

# Faculté des études supérieures

# Bulletin

Édition électronique

Mai 2002

Vol. 14

Numéro 2

---

---

## Un mot du doyen

---

L'année académique 2001-2002 touche à sa fin. Il est encore trop tôt pour dresser un bilan complet du développement des études supérieures de l'Université au cours des derniers mois et des actions entreprises par la Faculté pour le consolider. Nous aurons l'occasion de faire, au début de l'automne, au bénéfice de tous les intervenants des cycles supérieurs de l'Université, le point sur les avancées des derniers trimestres et de bien mettre en relief les progrès accomplis. Les lignes qui suivent relèvent quelques-uns des dossiers clés traités ces derniers mois par la Direction de la Faculté et les Conseils. Pour chacun d'entre eux, des réalisations importantes émaillant l'année 2001-2002 préparent le terrain pour des actions et des interventions encore plus prometteuses et conséquentes, tant des diverses unités académiques que de la Faculté, et qui jalonnent certes l'année académique 2002-2003.

---

---

## 2001-2002 en bref : des réalisations importantes

---

Après avoir discuté cette problématique au Conseil de la Faculté et dans le cadre de rencontres sectorielles et de groupes de consultations formés d'étudiants et de professeurs, la FES rendra bientôt disponible un document guidant la réflexion des unités et présentant un certain nombre d'outils leur permettant de systématiser leur propre démarche d'évaluation de la qualité des prestations professorales dans l'enseignement et l'encadrement aux cycles supérieurs. Elles seront alors invitées à déposer, à la fin de l'automne prochain, un court texte précisant leurs objectifs à cet égard, les procédures et les outils qu'elles entendent privilégier et les appuis qu'elles attendent de la FES. Par ailleurs, un questionnaire «sortie de programme», qui couvrira l'ensemble de la formation et de l'encadrement reçus de même que l'inser-

*L'évaluation des prestations  
d'enseignement et d'encadre-  
ment aux cycles supérieurs*

## ***Traitement des demandes d'admission***

*Les demandes d'admission sont en hausse de 19 % aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles pour le trimestre d'automne 2002.*

## ***Bourses des conseils subventionnaires***

*Part de l'UdeM dans les réseaux québécois et canadien :*

- Fonds Nature et Technologies : 14,4 %
- Fonds de recherche sur la Société et la Culture : 19,7 %
- FRSQ : 28,9 %
- CRSH : 5,3 %
- CRSNG : 3,3 % ; avec Poly : 4,5 %
- IRSC : 12,5 %

## ***Stagiaires postdoctoraux***

*Actuellement en place :*

- inscriptions et attestations après réalisation d'un stage;
- formulaires (pdf) en ligne, en trois langues;
- pont d'éligibilité pour la couverture des stagiaires étrangers par l'assurance-maladie de base (RAMQ).

tion professionnelle, sera remis par la FES aux diplômés et à ceux qui ont abandonné leur programme en 2001-2002. Traitées par le BRI, ces données, agglomérées et rendues anonymes, seront retournées à la FES et aux unités. Ce questionnaire devrait être distribué au cours de l'automne 2002. La FES entend aussi donner suite dès l'automne à la recommandation de l'Assemblée universitaire et intégrer au règlement pédagogique de la Faculté une disposition rendant obligatoire l'évaluation des prestations d'enseignement et d'encadrement.

Le traitement approprié et rapide des demandes d'admission aux cycles supérieurs constitue un élément majeur de la stratégie visant à recruter des candidats de qualité et à maintenir la réputation de l'Université comme institution qui accorde une priorité élevée à la formation aux cycles supérieurs. Après plusieurs années d'une diminution constante des demandes d'admission au 3<sup>e</sup> cycle, la FES constate avec satisfaction une augmentation de celles-ci pour l'été et l'automne 2002. Afin de consolider les effectifs étudiants aux cycles supérieurs et améliorer davantage le traitement des demandes d'admission, la FES met régulièrement à la disposition des unités une fiche faisant le point sur l'état du traitement de leurs demandes d'admission, en identifiant le nombre de dossiers encore à étudier. Cette opération permet de faire un meilleur suivi des demandes d'admission et de répondre avec célérité aux personnes intéressées à des études supérieures au sein de notre Université.

La performance de l'institution quant aux bourses obtenues auprès des conseils subventionnaires varie grandement selon l'organisme considéré. Ainsi, le taux de réussite auprès du CRSNG est-il tout à fait exceptionnel en 2002, soit 84 % des demandes alors que ce taux se situe habituellement dans les 60 %. L'institution a aussi obtenu 12,5 % des bourses versées dans l'ensemble du réseau universitaire canadien par les IRSC. Quant aux bourses du CRSH, les résultats partiels de l'Université ne sont pas encore à la hauteur des mesures prises pour en augmenter le nombre. Au niveau des conseils subventionnaires québécois, les résultats de l'Université demeurent globalement intéressants. Il est donc évident que le travail en vue d'améliorer la performance de l'Université quant au nombre de bourses obtenues des grands conseils devra se poursuivre.

La politique sur les stagiaires postdoctoraux, mise en œuvre en septembre 1999, a nécessité depuis un certain nombre de réajustements. Elle demeure fort avantageuse pour le stagiaire, notamment sur le plan fiscal. Les stagiaires sont de plus mieux accueillis et intégrés à notre milieu pour lequel ils représentent un apport significatif tout en y approfondissant leur expérience de chercheurs. Des efforts additionnels seront entrepris pour élargir leur accès à des charges de cours. La FES prévoit aussi étudier la possibilité d'une offre de couverture d'assurances complémentaires. En outre, un cadre d'accueil formalisé sera mis en place et des mesures sont prises afin de rejoindre tous les stagiaires présents dans nos divers milieux et de les inciter à s'inscrire, à titre de stagiaire postdoctoral, à la Faculté des études supérieures.